



CONSETEMENT DU PATIENT POUR LE TRAITEMENT INFORMATISÉ DE SES DONNÉES DE SANTÉ



Traitement mis en œuvre par la Fédération Française de Football

La FFF fournit une licence d'utilisation du logiciel Askamon™ aux professionnels de santé intervenant dans le cadre du suivi médical des joueurs de football.

PARTIE À REMPLIR PAR LE JOUEUR*

Je soussigné(e), Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____/____/____ à _____

Nationalité : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Club : _____

* Toutes les mentions ci-dessus sont obligatoires

JE CONSENS EXPRESSÉMENT À CE QUE MES DONNÉES PERSONNELLES Y COMPRIS MES DONNÉES DE SANTE SOIENT TRAITÉES INFORMATIQUEMENT AU MOYEN DU LOGICIEL ASKAMON™, AFIN DE FAVORISER UNE MEILLEURE PRÉVENTION MÉDICALE, D'ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DES SOINS DISPENSÉS AUX FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS ET DE PERMETTRE UN RECUEIL STATISTIQUE INDIVIDUALISÉ. JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA NOTICE D'INFORMATION CI-DESSOUS ET QUE LESDITES DONNÉES SOIENT PARTAGÉES ENTRE LES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN CHARGE DE MON SUIVI MEDICAL POUR LES FINALITÉS PRÉCITÉES.

CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ N°78-17 DU 6 JANVIER 1978 ET AU RÈGLEMENT 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 26 AVRIL 2016 (RGPD), JE DISPOSE DE DROITS CI-DESSOUS RAPPELÉS.

POUR LE JOUEUR MINEUR*

PARTIE À REMPLIR PAR SON REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

En tant que :

Mère Père Autre (précisez) _____

Adresse : _____

Ville et CP : _____

CONSETEMENT DU PATIENT ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES ET MÉDICALES PATIENT

Le logiciel ASKAMON a été conçu et développé afin de permettre à tout professionnel de santé, titulaire d'une licence d'utilisation, de recueillir les données à caractère personnel, y compris des données concernant la santé de ses patients sur un serveur informatique, accessible à distance via le réseau Internet, et ce, dans le but de concourir à la prévention médicale en améliorant la coordination des soins, la prévention des risques et le suivi médical. C'est dans cet objectif de prévention des risques que la Fédération Française de Football a souhaité fournir une licence d'utilisation aux professionnels de santé intervenant dans le cadre de votre suivi médical en tant que joueur de football.

I. RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Le traitement de vos données personnelles, y compris de santé, est mis en œuvre par la Fédération Française de Football, association loi 1901, ayant son siège au 87 bd de Grenelle 75738 Paris cedex 15.

II. MODALITÉ DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Vos données personnelles sont collectées et accessibles uniquement par les professionnels de santé en charge de votre suivi médical au sein de la FFF et de ses infrastructures (médecins de votre sélection, médecin fédéral national, direction médicale).

Vos données ne sont transmises à la FFF que sous forme anonymisées (aucune donnée ne doit permettre votre réidentification directe ou indirecte) c'est à dire sous la forme de données agrégées et de statistiques.

Les technologies les plus performantes actuellement en matière de sécurité informatique sont mises en œuvre par l'éditeur du logiciel ASKAMON™ (ci-après renoncé IV. Destinataires) pour assurer la protection de vos données. L'accès à vos données n'est possible que sur authentification (composés d'un login et d'un mot de passe) et selon habilitation du professionnel de santé, afin de garantir la sécurité de l'accès aux données. Par ailleurs, vos données sont hébergées auprès d'un hébergeur disposant de la certification d'hébergeur de données de santé (HDS) conformément aux dispositions de l'article L.1111-8 du code de la santé publique (cf. liste des HDS certifiés : <https://esante.gouv.fr/labels-certifications/hds/liste-des-herbergeurs-agrees>).

III. FINALITÉ ET BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement de vos données au travers du Logiciel ASKAMON™ a pour objectif de :

- permettre, par la mise en place d'un dossier médical partagé adapté à la mobilité des sportifs, un échange sécurisé d'informations médicales entre les professionnels de santé qui les prennent en charge afin, d'une part, de favoriser une meilleure prévention médicale et d'autre part, d'assurer la coordination des soins dispensés à ces sportifs ;

- établir des statistiques à partir des données préalablement anonymisées afin de produire des indicateurs d'activité.

Le traitement de vos données est mis en œuvre sur la base de votre consentement ou celui de votre représentant légal si vous avez moins de 15 ans. En signant le présent formulaire, vous acceptez en tant que patient (ou votre représentant légal si vous avez moins de 15 ans) accepte expressément que vos données personnelles, y compris vos données de santé soient conservées et traitées informatiquement, dans les conditions fixées dans la présente notice d'information.

IV. DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les professionnels de santé, le Responsable du Traitement, l'Hébergeur et IMSPro, s'interdisent formellement de divulguer ou de céder à quelque titre que ce soit, et sous quelque forme que ce soit, toute donnée personnelle et/ou donnée de santé vous concernant, qui serait recueillie au travers du logiciel ASKAMON™. Les seuls destinataires de vos données sont suivants :

- le médecin de votre sélection, le médecin fédéral national, la direction médicale de la FFF ;
- tout autre professionnel de santé pour lequel vous avez autorisé la transmission des données par un membre de l'Équipe de soin ;
- la Société International Medical Sport Provider (Société Anonyme Monégasque au capital de 327.500 Euros, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 07 S 04638, dont le siège social est situé 9 allée Lazare Sauvaigo 98000 Monaco, «IMSPro») en charge de l'édition et de la maintenance du logiciel. IMSPro n'aura pas accès aux données en clair, en effet, celles-ci sont cryptées lors des actions de maintenance que pourrait réaliser IMSPro ;
- la Société CLARANET, (Société Anonyme de droit français au capital de 773.712 Euros, dont le siège social est situé au 12-16 Rue Ballu 75009 Paris, Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 353 068 05900016) en charge de l'hébergement de la solution et des données et disposant de la certification HDS. Dans le cadre de cet accès, l'hébergeur n'aura pas accès aux données en clair mais uniquement à des données cryptées, en effet, seul le médecin de l'hébergeur peut dans certains cas avoir accès aux données de santé hébergées.

V. DUREE DE CONSERVATION DES DONNÉES

La durée de conservation des données est la durée de prise en charge du sportif par la FFF puis archivage pour la durée de prescription légale applicable. Vous avez la possibilité de demander copie de votre dossier avant toute destruction de vos données en raison de la fin de la durée d'archivage.

VI. VOS DROITS SUR LES DONNÉES VOUS CONCERNANT

Conformément au Règlement 2016/679/UE et aux dispositions légales applicables, vous disposez de droits sur les données vous concernant : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit de retirer tout consentement donné, droit de portabilité et le droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également exercer un recours auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) directement sur son site Internet : cnil.fr

Par ailleurs, vous disposez sur vos données de santé des droits suivants en application des dispositions du Code de la santé publique :

- Droit à la copie de votre dossier médical : vous avez le droit en tant que patient d'obtenir auprès du médecin de la FFF une copie de votre dossier médical, en ce y compris les données qui seraient collectées au travers du logiciel ASKAMON™ ;
- Droit de vous opposer à ce qu'un ou plusieurs membres de l'Équipe de soin ait(aient) accès à vos données de santé ;

Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du médecin de la FFF ou du médecin de la société CLARANET (Hébergeur).

À condition préalablement justifier de votre identité, il sera fait droit à votre demande dans un délai de huit jours. Ce délai sera porté à trente jours s'agissant des données datant de plus de cinq ans.

Dans l'hypothèse où vous décideriez de supprimer tout ou partie des données personnelles et / ou des données de santé le concernant, ou de retirer votre consentement ou de vous opposer à l'accès à ces données à un ou plusieurs membre de l'Équipe de soin, une copie papier de votre dossier sera transmise au(x) professionnel(s) de santé ayant recueilli vos données de santé dans le respect des dispositions du code de la santé publique et des obligations des professionnels de santé en matière de conservation du dossier médical de leur patient. A réception du dossier par le(s) professionnel(s) de santé, vos données informatisées seront définitivement supprimées du logiciel ASKAMON™.

Vous pouvez également prendre connaissance de l'ensemble des informations relatives au traitement informatisé de vos données personnelles en ce y compris vos données de santé, recueillies au moyen du Logiciel ASKAMON™, sur le Site Internet d'IMSPro accessible à l'adresse : www.askamon.com

VII. RESPONSABILITÉS

L'Hébergeur et IMSPro ne font qu'assurer respectivement l'Hébergement des données à caractère personnel y compris les données de santé des patients et l'édition du Logiciel ASKAMON, et n'interviennent en aucun cas dans la relation médicale instaurée entre ces derniers et les différents professionnels de santé.

À ce titre, le professionnel de santé demeure seul responsable des actes médicaux pour lequel il est consulté par vous (le patient). En aucun cas, la FFF, l'Hébergeur, ou IMSPro ne pourront être tenus pour responsable des actes prodigués par le(s) professionnel(s), dans l'exercice de ses fonctions. De même, ils ne pourront être tenus pour responsable de toute autre utilisation qui serait faite par les professionnels de santé dans le cadre de la constitution par exemple d'un dossier médical vous concernant.

VIII. TRANSFERT DES DONNÉES HORS UE

Vos données sont susceptibles d'être transférées (sous forme cryptées) hors UE dans le cadre de la mise en œuvre de ce traitement notamment en raison de la localisation de l'éditeur IMSPro à Monaco. A ce titre, l'éditeur IMSPro et la FFF ont signé des clauses contractuelles types publiées par la Commission européenne afin d'encadrer ce transfert de données hors UE conformément aux dispositions du RGPD.

Fait à : _____ Le : ____/____/20 ____

Les conditions sont lues et approuvées

Signature du joueur (même mineur) :	Signature du représentant légal si le joueur est mineur :
-------------------------------------	---